

Slime

Un programme à destination
des collectivités locales pour lutter
contre la précarité énergétique.

SLIME

Un programme du

réseau
cler
PORTER L'ÉNERGIE
DE LA TRANSITION



Collectivités locales, comment agir contre la précarité énergétique avec le Slime ?

“ En 2023, 78% des Français déclarent avoir restreint le chauffage chez eux pour ne pas avoir de factures trop élevées.

Plus de la moitié des français déclarent également avoir souffert d'un excès de chaleur en été.



Les collectivités locales ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre la précarité énergétique : coordonner les dispositifs et intervenants existants au niveau national et sur leur territoire, mais aussi concevoir et développer les outils manquants, les “trous dans la raquette”.

Avec la montée des prix de l'énergie depuis 2022, les phénomènes de restriction, voire de privation de chauffage, augmentent chez des ménages parfois déjà largement en sous-consommation.

Le dispositif Slime permet d'activer une intervention rapide auprès des ménages en difficulté avec l'énergie, pour leur apporter des solutions adaptées tout en développant leur pouvoir d'agir.”

Marie Moisan,
coordinatrice du programme Slime au réseau Cler



La méthodologie du programme

Depuis 2013, le programme Slime est un outil d'ingénierie territoriale qui permet aux collectivités de développer une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique.

Il vise à structurer l'intervention des acteurs du territoire français et à créer un réel maillage autour des ménages en situation de précarité énergétique, du repérage à l'accompagnement vers les solutions adaptées.

Financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), le Slime permet de cofinancer jusqu'à 50% des dépenses des collectivités déployant la méthodologie sur leur territoire.

Les structures éligibles au programme sont les collectivités locales, leurs groupements et établissements, les syndicats d'énergie et les groupements d'intérêt public.

3 étapes clés



1. Repérer

Organiser la chaîne de détection des ménages qui rencontrent des difficultés liées à l'énergie dans leur logement.

2. Diagnostiquer

En organisant une visite à domicile, le Slime accompagne tous les habitants quel que soit leur statut d'occupation (locataire du parc social et privé, propriétaire occupant, hébergé).



3. Orienter et accompagner

Proposer aux ménages des solutions adaptées à leur situation (travaux de rénovation énergétique, accompagnement social et budgétaire, médiation avec le bailleur, adaptation des abonnements d'énergie, etc.)



Collectivités locales, pourquoi s'engager dans le programme Slime ?

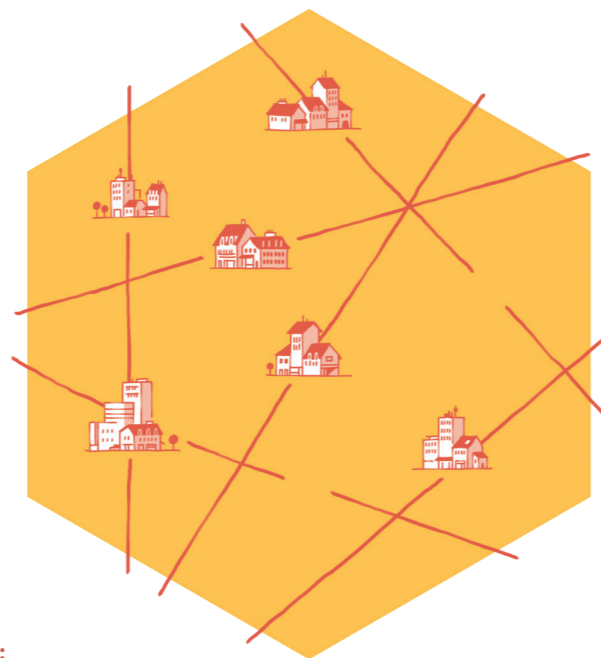
Le Slime vous accompagne dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique centrée sur les ménages en grande difficulté. Il s'intègre aux dispositifs existants et permet de fluidifier les parcours des ménages.

En vous engageant dans le programme, vous bénéficiez :

- **d'un cofinancement de vos actions jusqu'à 50%**, pour la mise en place de la coordination, de la communication et des visites à domicile sur le territoire.
- **d'un accompagnement et un suivi personnalisés**
Chaque collectivité se voit attribuer un-e référent-e du réseau Cler pour l'accompagner dans le développement et la mise en œuvre de son projet de Slime

□ **d'outils clés en main et d'une animation de réseau :**

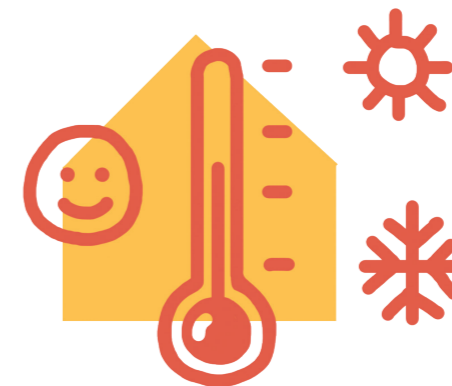
- > **Des formations** (réaliser un diagnostic sociotechnique, mettre en place une médiation extrajudiciaire bailleur-locataire), **des webinaires thématiques** (à destination des collectivités et des chargé-e-s de visite), **des outils de communication, des guides** illustrés pour vous outiller et un **événement annuel** pour partager les bonnes pratiques.
- > **Le réseau Cler joue également**, à travers l'animation du programme Slime, **un rôle de catalyseur de données** pour porter au niveau national la voix des acteurs de terrain investis localement sur la lutte contre la précarité énergétique.



Un programme qui répond aux enjeux de vos territoires

Il vise à réduire les inégalités et augmenter le pouvoir d'achat des ménages

La précarité énergétique concerne **1 français sur 5**. Déjà vulnérables du fait de leurs faibles revenus, leur situation est aggravée par l'état des logements qu'ils occupent. Souvent mal isolés, ils entraînent en effet des factures énergétiques trop élevées. Le premier enjeu de la lutte contre la précarité énergétique est donc de permettre l'égal accès de toutes les citoyen.ne.s à des conditions de logement dignes et abordables.



Il favorise l'accès aux droits des ménages

En proposant un accompagnement au plus près des personnes qui sont confrontées au nombre et à la complexité des mécanismes d'aide, le programme Slime **favorise le recours aux droits** (aide au paiement des factures, à la rénovation, etc.). Il participe à **renforcer l'efficacité des aides publiques**.

Il agit sur les risques liés à la santé

Plusieurs études établissent aujourd'hui clairement **des liens entre précarité énergétique, privation de chauffage et état de santé physique et mentale dégradé** des ménages concernés (maladies chroniques comme l'asthme, repli sur soi, dépression..).

Il accélère la rénovation énergétique des logements

en répondant aux enjeux environnementaux, notamment via la rénovation énergétique des logements.

Chiffres clés du programme



35 % déclarent **ne plus souffrir du froid** dans leur logement l'hiver.

30 % estiment **avoir fait des économies** sur leurs factures d'énergie.

« Pour une part d'entre elles, les personnes en situation de précarité énergétique n'en ont pas conscience. Il y a tout un travail de déconstruction des idées reçues à réaliser qui participe de la lutte contre le non-recours. Le Slime est un dispositif qui va réussir à lutter contre la précarité énergétique et contre les inégalités climatiques. »

Dan LERT, Mairie de Paris

« On est allées voir le compteur et elle m'expliquait, ma facture, les heures creuses, heures pleines et à partir de là, j'ai mis en route un petit rituel, j'ai relevé mes compteurs, je le fais régulièrement, je fais un petit suivi. Et du coup, je peux vérifier mes consommations maintenant. Et puis j'ai divisé ma consommation par 2, cette année. »

« Heureusement, j'ai la conseillère du CCAS pour les démarches, pour bien les faire. Ça m'a beaucoup aidée, parce que je me suis retrouvée perdue, seule. »

Entretiens réalisés dans le cadre d'une évaluation conduite par la mission d'observation sociale du CCAS de Grenoble

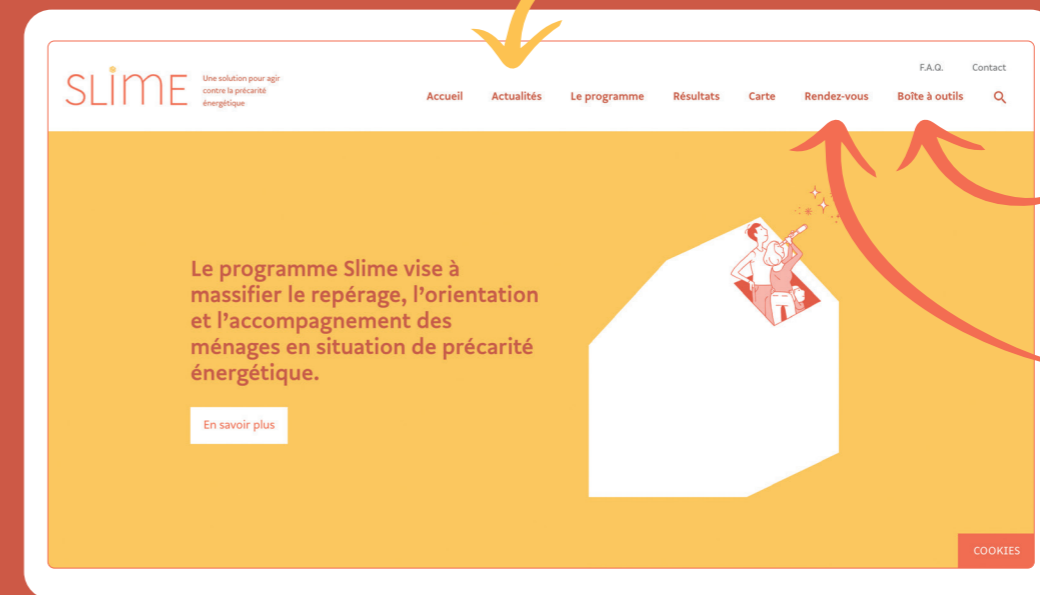
Depuis 2013, le Slime a accompagnée plus de

85 000 ménages au sein de **85** collectivités



Vous voulez en savoir + ? www.leslime.fr

Un site pour être tenu au courant des actualités du programme...



... qui propose des retours d'expériences et recense des ressources utiles pour monter ou déployer son Slime.

Vous retrouverez à la page "rendez-vous" les prochains webinaires, formations et événements du programme.



Contactez-nous !

Par mail : slime@cler.org Par téléphone : 01 55 86 80 00

Retrouvez-nous en ligne : www.lesslime.fr

Vous êtes intéressé-e par le programme ?

Inscrivez-vous à notre prochain webinar de découverte
dans la rubrique “[rendez-vous](#)”

SLIME

Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique